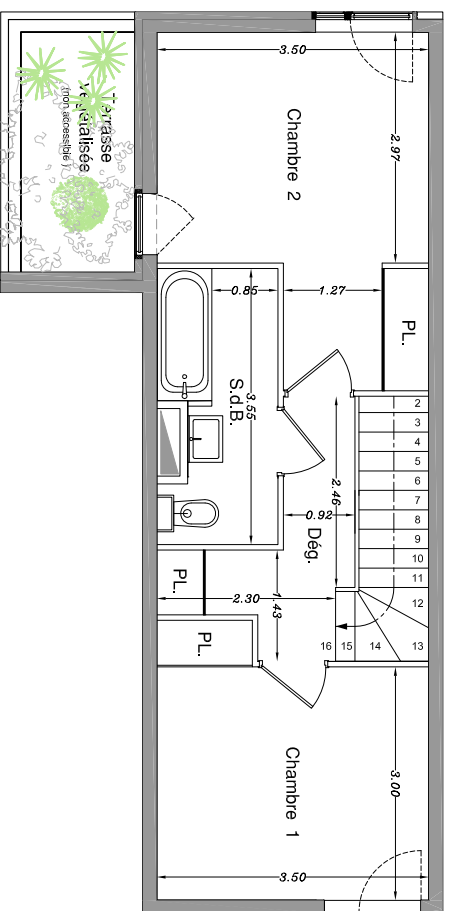
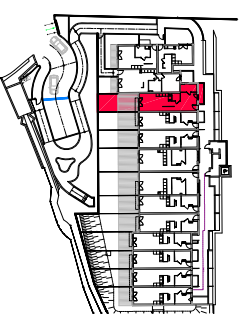
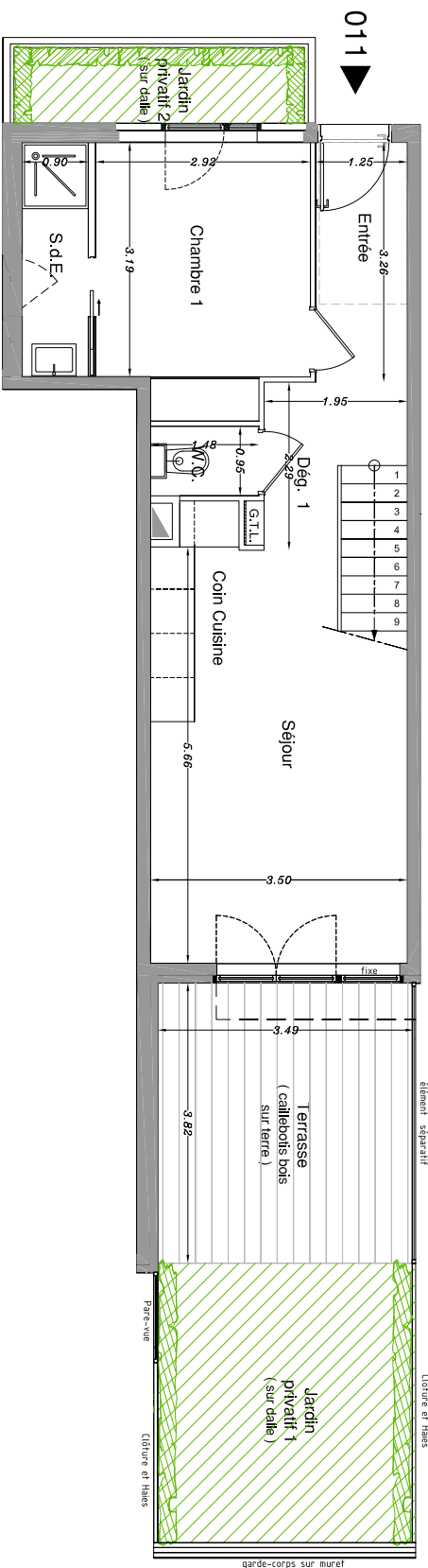


## ÉTAGE



## REZ - DE - CHAUSSEE



Appart. N° 011

4 Pièces - TMA

### TABLEAU DES SURFACES

Entrée	=	4.10 m <sup>2</sup>
Séjour + Coin Cuisine	=	19.20 m <sup>2</sup>
Chambre 1 + P.L.	=	10.35 m <sup>2</sup>
Chambre 2 + P.L.	=	11.30 m <sup>2</sup>
Chambre 3 + P.L.	=	13.50 m <sup>2</sup>
Salle de Bains + W.C.	=	5.15 m <sup>2</sup>
Salle d'Eau	=	2.85 m <sup>2</sup>
W.C.	=	1.45 m <sup>2</sup>
Dégagement 1	=	3.35 m <sup>2</sup>
Dégagement 2 + P.L.	=	4.45 m <sup>2</sup>
<b>Surfaces Habitables</b>	<b>=</b>	<b>75.70 m<sup>2</sup></b>
Terrasse	=	13.30 m <sup>2</sup>
Jardins privatifs 1 & 2	=	17.45 m <sup>2</sup>
<b>Surfaces Utiles</b>	<b>=</b>	<b>106.45 m<sup>2</sup></b>

NOTA : La disposition des équipements et aménagements est donnée à titre indicatif et ne constitue pas une garantie de disponibilité. Les surfaces indiquées dans ce tableau sont des surfaces utiles et ne comprennent pas les surfaces de circulation, d'entrée ou de sortie de mise en oeuvre technique ou administrative.

- Les surfaces indiquées sont approximatives. Les surfaces exactes seront indiquées dans le plan de permis de construire.
- Les surfaces des différentes pièces intègrent les placards.
- L'emplacement des portes de cuisine devra être maintenu.
- La tolérance de cotation est de 5% ou 0,05m.
- Les gains assésés à ventilation. Les planations sont présentées à titre indicatif et à mandater.
- Les surfaces utiles des pièces sont indiquées par l'encadré.
- Document non contractuel.
- Les Haies sont à la charge des acquéreurs.

